

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son cent quatrième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Beverley Frances Mann Bell, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec James Hugh Bell.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son cent cinquième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Micheline Sigouin Clark, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec David Llewelyn Clark.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son cent sixième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Gertrude-Jeannette Haineault (Hénault) Sharp, de Ville d'Anjou, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec James Gordon Sharp.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son cent septième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Panagiota (Pat) Maharas Kostolabros, autrement connue sous le nom de Panagiota (Pat) Maharas Kostolakos, de la ville de Toronto, province d'Ontario, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Nikos (Nick) Kostolabros, autrement connu sous le nom de Nikos (Nick) Kostolakos, de la ville de Montréal, province de Québec.